



Arnaud Benoist-Vidal

Arnaud Benoist-Vidal est spécialiste du secteur de la santé depuis 2013. Il gère Arc Actions Santé Innovante.

“  
Nous avons besoin  
de plus de doses, plus  
de réactivité face aux  
évolutions de  
l'infection, ainsi  
qu'une meilleure  
organisation de la  
distribution”

## EPISODE 7

par Arnaud Benoist-Vidal, gérant d'actifs, spécialisé sur le secteur de la santé

### LANCEMENT DES CAMPAGNES DE VACCINATION

*13 millions de personnes ont reçu une première dose du vaccin.  
Mais ce rythme est trop lent pour assurer rapidement l'immunité collective  
nécessaire à un retour à la normale.*

C'est en théorie la dernière étape d'une épopée commencée en janvier 2020. Celle qui consiste à vacciner, avec un traitement efficace, une population suffisamment large pour atteindre la fameuse **immunité collective**.

#### RECHERCHER L'IMMUNITÉ COLLECTIVE

Selon l'Institut Pasteur<sup>(1)</sup>, ce seuil est atteint quand une population donnée est immunisée (naturellement ou par vaccination) contre une infection pour laquelle un sujet contaminé va transmettre le pathogène à moins d'une personne en moyenne, amenant de fait **l'épidémie à l'extinction**. En réalité, ce niveau, exprimé en pourcentage, n'est pas fixe. Celui-ci varie en fonction de la contagiosité du virus, mesurée par le nombre moyen d'individus qu'une personne va infecter après contact, soit le nombre de base de la maladie (RO). Plus ce dernier est important, plus le pourcentage de sujets immunisés nécessaire pour obtenir l'immunité collective est élevé. Ainsi, il s'élève à 50 % pour le virus de la grippe et à **70 % environ** pour celui du coronavirus SARS-CoV-2.

L'immunologue Antony Fauci, l'estime même à 80 % avec le variant britannique, plus contagieux !

#### LE RYTHME DE VACCINATION EST TROP LENT

La **plus grande campagne de vaccination de l'Histoire** a débuté, officiellement en Occident, le 8 décembre au Royaume-Uni, en la personne de Margaret Keenan, âgée de 90 ans. Les États-Unis et le Canada ont suivi le 14 décembre. La Suisse et l'Union européenne ont emboîté le pas respectivement, le 23 et le 24 décembre. L'objectif des États développés est ambitieux : **atteindre une immunité collective en moins d'un an**. En fonction du nombre de personnes contaminées, cela correspond en théorie à plusieurs centaines de millions d'individus dans les pays riches et à plusieurs milliards d'êtres humains au niveau mondial.

Au 4 janvier 2021, sur l'ensemble de la planète, plus de 13 millions de sujets ont reçu leur première dose. Mais **ce rythme est trop lent**.

Rien qu'aux États-Unis, selon l'opération Warp Speed, 20 millions d'Américains devaient être vaccinés d'ici fin 2020 et 100 millions supplémentaires à la fin du premier trimestre 2021. Le dernier recensement s'élève à plus de 4,6 millions. **L'affaire redevient politique**. Le futur président Joe Biden a lancé le slogan « *100 millions d'Américains vaccinés durant les cent premiers jours de son mandat* », qui commencera ce 20 janvier.

<sup>(1)</sup> Institut Pasteur, « [Qu'est-ce que l'immunité collective ?](#) », 09 septembre 2020.



Prologue

[Episode 1 : La guerre des masques](#)

[Episode 2 : La bataille de l'immunité active](#)

[Episode 3 : Le nationalisme vaccinal des États](#)

[Episode 4 : Le lièvre et la tortue](#)

[Episode 5 : La mutation du virus](#)

[Episode 6 : Le succès de la biotechnologie](#)

## DES PROBLÈMES LOGISTIQUES

En ce début de programme, chaque nation est confrontée à la **dure réalité logistique et organisationnelle**.

En Allemagne, berceau du vaccin de BioNtech en collaboration avec Pfizer, les infrastructures sont prêtes.

De grands « *vaccinodromes* » ont été aménagés pour recevoir un maximum de personnes dans un minimum de temps. Cela nécessite un déplacement volontaire de chacun. On connaît désormais une potentielle réaction pouvant créer un choc anaphylactique pour des individus ayant des forts antécédents allergiques. Finalement, il faut donc prévoir dans le protocole, une durée d'observation minimale de 15 minutes pour **contrer médicalement toutes les conséquences d'effets secondaires**.

Pourtant, ce déploiement important de moyens avec des structures dédiées n'a permis d'inoculer que 265 000 personnes. Dans ce cas précis, **c'est le manque de doses disponibles**, qui est montré du doigt, car un seul traitement, à ce jour, a été approuvé dans l'Union européenne !

## LES BRITANNIQUES ONT APPROUVÉ 3 VACCINS

Les Britanniques ont adopté une cadence plus soutenue, avec plus de 947 000 sujets ayant reçu leur première injection. Ils viennent d'approuver un troisième vaccin, en plus des deux premiers utilisant un mécanisme d'action basé sur l'ARN messenger et nécessitant une chaîne du froid spécifique.

Est-ce par patriotisme ?

Car le nouvel élu est la solution thérapeutique d'Astrazeneca, en tandem avec l'Université l'Oxford. Ce vaccin, à base de vecteur viral, est moins cher à produire et se conserve dans des frigidaire des plus ordinaires. Malgré des résultats ambigus, les autorités envisagent d'espacer l'intervalle de temps entre les deux doses, jusqu'à 12 semaines, pour accélérer le rythme. Est-ce au détriment d'une efficacité

moindre ou d'un risque supplémentaire ? Il est encore trop tôt pour y répondre.

## ISRAËL EST EN TÊTE

Le champion du monde en ce début de course contre la montre, est incontestablement Israël, avec **plus de 13 % de la population vaccinée en moins de deux semaines**.

La proximité, l'engagement des autorités et des citoyens et la distribution prise en charge par une société privée, Teva Pharmaceuticals, sont sans aucun doute les raisons de ce succès. Malgré des ruptures potentielles d'approvisionnement, le gouvernement enfonce le clou et veut **doubler la mise d'ici fin janvier**.

Il ambitionne dorénavant un pourcentage compris entre 70 et 80 % entre avril et fin mai. Cette nation a clairement fait le **choix de l'immunisation au détriment du confinement**. La finalité économique est de sortir définitivement des mesures de restriction d'ici la fin du premier trimestre. Ce sera un test pour les autres États en cas de succès. Quelles seront les conséquences à long terme au niveau humain ? Nous ne le savons pas encore.

## LA FRANCE EN QUEUE DE PELTON

À l'opposé, **la France sera un exemple en cas d'échec**, avec à peine quelques milliers de vaccinés au 4 janvier 2021. Sans accélération, **nous pourrions devenir la nation occidentale qui resterait la plus longuement confinée**.

En effet, pour atteindre naturellement le seuil de l'immunité collective, au rythme de la propagation du coronavirus de 2020, il faudrait **cinq à six ans** !

Au-delà de son propre point de vue et de son adhésion personnelle à la vaccination, se pose le choix épineux entre l'efficacité à court terme (c'est à dire des vies sauvées et la reprise économique) et les risques non encore identifiés.

## NON, LA GUERRE DES VACCINS N'EST PAS FINIE

Tout comme la grippe, « *le destin du virus est de devenir endémique* », affirme David Heymann, président du groupe consultatif stratégique et technique de l'OMS sur les risques infectieux.

Par conséquent, nous avons besoin de plus de doses, plus de traitements utilisant des mécanismes d'action différents, plus de réactivité face aux évolutions de l'infection, ainsi qu'une meilleure organisation de la distribution. Tous ces défis nous bousculent et cela nécessitera du temps pour optimiser nos réponses à cette pandémie.

Nous ne sommes qu'à **l'aube de notre lutte contre ce coronavirus qui bouleverse tant notre quotidien**. Pour l'instant, le premier succès, que l'on peut mesurer dans les études cliniques des trois vaccins approuvés au Royaume-Uni, repose sur la baisse du nombre de cas symptomatiques et graves. Potentiellement, cela évite la saturation des hôpitaux et le confinement de nos économies. Et à ce stade, c'est déjà une grande victoire !

### Document promotionnel

Ce document à caractère promotionnel est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de la Financière de l'Arc. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par la Financière de l'Arc à partir de sources qu'elle estime fiables. La Financière de l'Arc se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. La Financière de l'Arc ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Financière de l'Arc – S.A.S au capital de 941 000 euros – RCS Aix-en-Provence 533 727 079 – Société de gestion de portefeuille – Agrément AMF n°GP-11000027 – 260, rue Guillaume du Vair 13090 Aix-en-Provence. FINARITW-072020. Crédit photo : @gerait / Pixabay. Ne pas jeter sur la voie publique.